



# CAP SUR GISCOS

## Le mot du maire

### Forêt mode d'emploi.

Tout autour de notre village l'horizon se dégage. Des ombres et des lumières envahissent les grandes coupes de pins maritimes. Des engins aux bras articulés mettent à bas ces géants des landes. Le long des routes surgissent, des remparts de grumes alignées au cordeau, des « terrils » de souches arrachées au sol que des monstres d'acier découpent en lamelles. Pour quelques mois avant que la nature reprenne ses droits on se croirait revenu quelques dizaines d'années en arrière, l'espace se libère, l'étreinte se desserre. C'était le temps des prairies, des champs, des voisins que l'on pouvait presque toucher.

Ce temps est, je le crois derrière nous. La sylviculture est le nouveau moteur de notre économie locale. Il est prévu dans les mois qui arrivent de nombreuses coupes sur tout le territoire de la commune. Nos routes communales notamment la « piste de Lartigue » et la C2 dite route de « Lubans » ne sont pas adaptées au futur trafic de camions chargés ou à vide. Je vous demande donc une très grande prudence afin que ces chantiers se passent dans les meilleures conditions.

J.P. CAPES

« Le new Cap sur Giscos » en couleur



J.P. CAPES Maire de GISCOS

### Sommaire :

- Le mot du maire.
- Actus communales & CDC.
- Le Parc Naturel.
- Les proverbes de Félix Arnaudin.
- Nos associations & Récréation
- Infos diverses de notre village.
- Recyclerie et « le saviez-vous ».
- Des nouveautés dans notre village et parole du voyageur.
- Renseignements utiles et législation
- Important pour tous. (Internet)

## ACTUS COMMUNALES & CDC



Sébastien Riot et Maxime BEAUREGARD, délégués au SIVOS de Bazas, répondent.

**Que veut-dire SIVOS et quelle est sa mission ?** M.B: Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Bazadais gère le transport des collégiens et des lycéens vers leurs établissements scolaires : le collège Ausone, le lycée général et technique Anatole de Monzie, le lycée agricole et forestier Terre de Gascogne de Bazas et le lycée privé sous contrat Saint Clément de Cudos.

**Quel est l'ampleur de ce service ?** S.R: Cette année, 1234 élèves sont transportés dans 23 autocars. 76 communes sont desservies et quatre entreprises se partagent le marché : ASTG (Adventour), ARTS, CITRAM et SISS.

**Qui finance le SIVOS ?** M.B: Le SIVOS est financé par les subventions des 40 communes adhérentes pour environ 1 %, la participation des familles à hauteur de 12 % et le conseil départemental pour le reste soit 87 %. Pour fixer un ordre de grandeur, le budget de fonctionnement du SIVOS atteint 1 500 000 € soit environ 6 fois celui de la commune de Giscos.

**Quel est votre rôle ?** S.R: Nous siégeons à l'assemblée générale (deux réunions par an). Nous votons le budget, contrôlons l'administration générale du service et donnons notre avis sur la participation des familles. Nous donnons compte-rendu au conseil municipal des assemblées générales.

Sébastien R. - Maxime B.



### NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL

Marc GILBIN, habitant de Giscos au lieu dit « Le Héouga » est venu renforcer l'équipe communale. Il seconde Richard, notre agent technique 3 jours par semaine.

Fabienne B.

### DELIBERATIONS DU CONSEIL

Lors du conseil municipal du 04/09/2015, deux délibérations ont été votées.

L'instauration d'un permis de démolir sur notre commune. Avant toute démolition d'un bâtiment, vous devez remplir et déposer le formulaire « permis de démolir » en mairie. Une instruction est nécessaire.

Vous souhaitez édifier une clôture entre votre propriété et la route, vous devez remplir et déposer le formulaire de déclaration préalable en mairie.

Les délibérations complètes sont consultables en mairie.

Fabienne B.

Cap sur Giscos n° 9 Avril 2016  
Directeur de publication: J.P. Capes  
Rédactrice en chef: F. Barbot  
Rédaction: F. Barbot, N. Vivas, S. Riot,  
M. Beauregard et D. Lalès  
Photos Web - Réalisation et impression: D. Lalès  
Imprimé en mairie par nos soins

## PARC NATUREL : ESSENCE D'ARBRES ET ARBUSTES RECOMMANDÉS



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Giscos fait partie intégrante du Parc Régional des Landes de Gascogne. Il nous paraît donc intéressant de vous parler du guide de recommandations concernant les plantations et la palette végétale préconisée. En effet, il faut être vigilants car certaines essences sont des Espèces Exotiques Envahissantes qui posent de graves problèmes écologiques, économiques et sanitaires. Leur introduction dans le milieu naturel est donc interdite. Malgré cela, la plupart sont toujours proposées à la vente !!!

L'idéal est de planter des plantes indigènes (propres aux Landes) et de privilégier l'implantation de souches locales.

Dans cette palette végétale, on retrouve bien sûr:

### Les arbres

Chênes : pédonculé, tauzin ou vert (attention ce dernier est à proscrire en zone d'aléa incendie fort)

Peuplier tremble, Pin maritime ou Aulne glutineux (en zone humide pour ce dernier)

### Les arbustes ou arbrisseaux

Tamaris, Fusain d'Europe, Noisetier, Néflier, Prunellier, Orme champêtre, Bouleau, Arbousier, Aubépine, Ajonc d'Europe, Bruyère et Genêt à balai, Houx, Troène d'Europe, Sureau, Viorne obier, Cornouiller sanguin.

### Les ligneux

Bruyère cendrée, Callune, Chèvrefeuille des bois, Lierre

Bien sûr les plantations seront différentes en fonction de l'habitat. A savoir,

- Pour un habitat isolé ou un quartier en zone forestière, une haie libre d'essences locales peut être envisagée
- Pour un habitat isolé ou un quartier en zone de prairie, on conservera des ouvertures dégagées sur le paysage et on plantera avec parcimonie des bosquets en limite de propriété ou des arbres isolés.
- Pour un habitat urbain ou de lotissement, on privilégiera des petites haies taillées ou libres composées d'essence de jardin.



Dans tous les cas, les Thuyas, Cyprès de Leyland, les Lauriers cerise, les Bambous et les haies d'une seule essence sont à proscrire en raison de leur pauvreté écologique et paysagère.

## Connaissez-vous Félix Arnaudin? (SUITE)



Felix Arnaudin (1844-1921)

### PROVERBES ET DICTONS DE LA GRANDE-LANDE.

Dans la masse considérable de documents manuscrits laissés par Felix Arnaudin ; il existe plusieurs dossiers composés de feuilles volantes représentant chacun des centaines de feuilles. Sur tous une simple annotation en majuscules : PROVERBES. C'est le résultat de 40 années de regroupement des informations fournies par les hommes et femmes habitant la Grande-Lande. Entre la date de son décès en 1921 et la première édition (1965)

d'une version très incomplète de son oeuvre, il fallut attendre 44 ans. Ce n'est qu'en 1996 que le véritable travail monumental d'Arnaudin fût édité sous la forme d'un tome, le numéro II, comportant 471 pages. Alors il n'est bien évidemment pas question d'en faire une présentation exhaustive, mais plutôt de prendre quelques exemples amusants pour illustrer la richesse de notre patrimoine culturel commun.

**Proverbes et dictons sur le temps qu'il fait.** *Lou bielh se lève*, le vieux se lève (le soleil se lève, familièrement appelé le vieux). *Lou diable que jingue sous parcs*, le diable danse au-dessus des bergeries ( lorsque la forte chaleur estivale fait trembloter l'air sur les toits aperçut au loin). *Lou téms qu'a l'amme negue*, le ciel a l'âme noire (le ciel est noir, il se prépare de mauvaises choses, orage ...). *Lou céu s'a bestit le cape*, le ciel a revêtu sa cape (jour d'hiver froid et couvert). *Gelade blanque, le pluye au cu li cante*, gelée blanche, la pluie chante derrière elle. *Con le lève sanje en bèt, pluye dauan lous sét*, quand la lune change par beau temps, pluie avant le septième jour.

**Sur les travaux de la terre.** *S'arraye sou pé dou cassi lou journ de cap d'an, anade de glan*, si le soleil brille sur le tronc du chêne le premier jour de l'an, ce sera une année de glands. *Per Sent Antoni de jé, lou bèt augnoué*, à la Saint Antoine de janvier, c'est le bon moment pour semer les oignons (le 17 janvier). *Pr'auë 'n bèt pataté, cau lou ha lou permé de hùuré*, pour avoir un beau champs de pommes de terre, il faut le faire le premier février. *Se plau su' le candele, su' le milhade que gele*, s'il pleut sur le cierge de la chandeleur, il gèle sur le millet. *Con lou tchot cante en hùuré, cau ha tchic au palhé*, quand la chouette crie en février, il faut ménager la meule de paille (février trop doux est un mauvais présage pour la récolte, économisons donc la paille). *Cau ha lou lin taléu lou permé cassi qu'à 'sclatat*, il faut semer le lin dès que le premier bourgeon de chêne s'est ouvert. *Anade de mouréyre, anade de milhéyre*, année de mûres, année de mil.



**Sur la vie sociale et l'occupation du foyer.** *Besite de can*, visite de chien (courte visite et peut être intéressée). *Qu'arribe au truc de le gahé*, il arrive au son de la cuillère à pot (pique-assiette qui arrive toujours aux heures de repas). *Barre le porte de dahore auan*, ferme la porte par dehors (se dit pour jeter quelqu'un dehors). *Te marideras pa d'en-ouan !* tu ne te marieras pas cette année ! (plaisanterie, lorsqu'une jeune fille marche par mégarde sur la queue du chat). *Apedassa que héy dura*, raccommode fait



durer. *Lou méste que Bén riche : qu'i a dus candelles que brulen*, le maître de maison devient riche : il y a deux chandelles qui brûlent (plaisanterie lorsque deux lumières brûlent dans la même pièce). *En pagan', lou diable qu'es serbit*, en payant, le diable est servi.

**Sur la chasse.** *Lou qui bòu un boum can de casse, cau qu'òu sorti de race*, celui qui veut un bon chien de chasse, doit le sortir de race. *Jamé nat cassayre n'a croumpat nat Bén*, nul chasseur n'a jamais acheté de domaine. *Lou qui tan ligne mau tire*, celui qui vise si longuement tire mal. *Mancat s'i tourne*, coup manqué, on recommence. *Con i'a gayatge, l'a pa paloumatge*, une année où il y a beaucoup de geais, il n'y a pas de palombes. *Per Sent Antoni de jé, merde de can per lou becadé*, à la Saint Antoine de janvier, merde de chien pour le chasseur de bécasses (chasse à la bécasse terminée). *Per Sen Luc, lou gran truc*, à la Saint Luc, le grand coup (le jour de la Saint Luc, le 18 octobre, est réputé pour être celui du plus gros passage d'automne des palombes).



**Sur le travail et les travailleurs.** *Se luua matin, que héy bouri lou toupin*, se lever tôt fait bouillir le pot. *Un, dus, tres, bire-te-lès*, un, deux, trois, débrouille toi (se mettre au travail). *Un doun sap qu'en bau déts dous qui saben pa*, un qui sait en vaut dix qui ne savent pas. *Qu'éy lou nas que coumence a'm ha ombre*, mon nez commence à me faire de l'ombre (la nuit tombe et il n'y a plus assez de lumière pour travailler). *Ay ! me suy hét mau ! - l'estat que hentre, aïe ! je me suis fait mal ! - le métier rentre.* *Touchau ! gén souptats que n'i mo coum mousques*, doucement ! des gens pressés il en meurt comme des mouches.



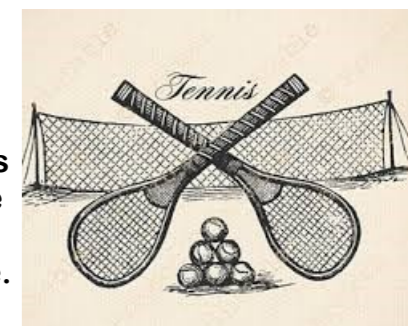
Nicolas V.

## Des nouvelles de nos associations.

**TENNIS** : fermeture de la section Tennis et création d'une nouvelle association : **Le Tennis-Club de Giscos**

L'assemblée Générale du Tennis a eu lieu le vendredi 8 janvier à 20h30. Pour des questions administratives (déclaration en préfecture impossible), les adhérents présents ont décidé de créer une nouvelle association indépendante de la société sportive de Giscos, le Tennis Club de Giscos. Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles sur demande. L'adhésion famille annuelle est dorénavant unique à 12€. La clé est échangée lors du paiement de l'adhésion.

Pour nous contacter : 05 56 25 42 60 / 05 56 65 76 90 / 05 47 76 00 32



Fabienne B.

**ACCA** La saison de chasse s'est bien déroulée. Les tableaux de régulation obligatoire ont été réalisés soit 35 chevreuils et 3 cerfs pour Giscos. Cette année, 35 sangliers ont été tués sur Escaudes et Giscos.

Rappel, des battues administratives au renard se déroulent sur Giscos (G) et Escaudes (E), merci aux chasseurs d'y participer. Ci-dessous les dates :

**Avril** : 10/04(E), 17/04(G), 30/04(E). **Mai** : 5/05(G), 8/05(E), 14/05(G), 21/05(E), 22/05 (G).

Fabienne B.

### COMITES DES FETES:

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 19 février. A cette occasion, le compte rendu financier et le bilan moral ont été présentés. Le président actuel, Vincent Courrégelongue a démissionné de ses fonctions. Après appel à candidature, Jean-Louis Barbot s'est présenté pour faire partie du bureau. Bernard Pierbon, lui aussi membre sortant, a été reconduit. Après délibération au sein du bureau, les fonctions sont réparties comme suit: *Président* Bernard Garbaye, *Vice président* Didier Lalès, *Trésorier* Bernard Pierbon, *Trésorier adjoint* Jean Louis Barbot, *Secrétaire* Céline Garbaye, *Secrétaire adjointe* Brigitte Lalès.

Didier L.

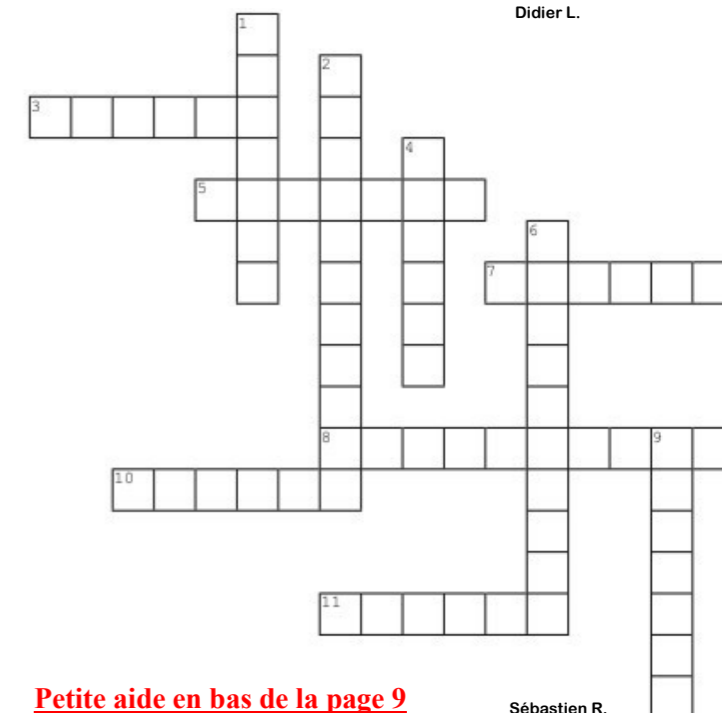
### Récréation

#### Horizontal

3. Secrétaire souriante à notre service le mardi et Jeudi
5. Fait concurrence à Ordralfabétix
7. 1er Adjoint et s'occupe du CCAS
8. Le Ruisseau du village
10. S'occupe de nos enfants à la cantine
11. Notre commune

#### Vertical

1. Le nom de notre salle des fêtes
2. Notre maire
4. A les mêmes vacances que nos enfants
6. Ils Vivent en paix à Giscos
9. Entretient notre commune



Petite aide en bas de la page 9

Sébastien R.

## Infos diverses du village

### Carnaval de Giscos

Cette année, le carnaval de Giscos était placé sous le signe du soleil et même de la chaleur. Petits et grands étaient venus en grand nombre et ont bien profité de cette après midi festive. Le défilé, très coloré, est parti de la salle des associations. Le char « Arbre à bêtises » réalisé par Brigitte, avait fière allure. Arrivé sur la place de l'église les enfants ont tous collé leur pomme bêtise, il

a été brûlé comme le veut la tradition. Cette fête s'est terminée autour d'un goûter. Certains ont prolongé la soirée autour d'un repas organisé par « Les P'tits Loups ». Encore une belle réussite et un beau moment de convivialité. A l'année prochaine !!!



### LE DOMAINE DE CELTIS

Notre famille est arrivée sur Giscos à l'automne au lieu dit Mardan. Nous arrivons de Camargue où nous avons créé l'élevage du Celtis en 2009. Celui-ci se compose actuellement de 18 chevaux : 2 étalons, de 2 à 4 juments, puis des jeunes chevaux de 1 à 3 ans et 2 poulains à venir. Nous dispensons des cours d'équitation toute l'année. On peut donc venir s'initier ou se perfectionner à l'équitation Camargue, s'initier à l'attelage de loisir, faire une promenade en calèche, se ressourcer dans nos gîtes, faire des stages. Nous avons aussi une salle pour organiser des réunions de travail. Nous vendons des chevaux et accueillons des chevaux en pension.

Nous avons beaucoup de projets (rallye équestre, journée des enfants, fête de l'été, ferrade des poulains en octobre, journée portes ouvertes, concours d'équitation de travail) nous accueillons déjà des élèves du lycée agricole de Bazas pour des stages de formation professionnelle.

Nous sommes présents sur FaceBook sous le nom domaine de Celtis et notre site internet :



<http://www.domaine-du-celtis.com/>

Nous laissons à disposition gracieusement (près de notre parking) l'accès au fumier où chacun peut venir se servir !

11 Novembre 2015

### Dépôt de gerbe

Ce 11 novembre une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts de notre village en présence d'anciens combattants, d'habitants du village et des enfants de notre école.

Après lecture de la lettre du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense par Monsieur le Maire et un recueillement de l'assemblée, les enfants ont entonné la Marseillaise avec les personnes présentes. Puis s'en est suivi un moment de convivialité et de partage.

Didier L.

### Médaille du travail



C'est non sans une certaine émotion et un grand plaisir que le premier adjoint de notre commune a remis la médaille d'honneur du travail à notre agent technique responsable de la bonne tenue de notre village (locaux et extérieurs). A cette occasion M. Richard Delest, accompagné de ses proches, a reçu le diplôme signé du préfet et la médaille soulignant les nombreuses années au service de notre village et de ses habitants et a pu, par la suite, partager un petit moment sympathique avec les conseillers municipaux ainsi que ses collègues.



Didier L.

### Hommage rendu aux 130 morts et 350 blessés du 13 novembre 2015

Le 16 novembre dernier, après avoir eu des explications en classe sur cet événement tragique, les élèves de l'école de Giscos, ont rendu un vibrant hommage aux victimes de l'attentat parisien du Bataclan.



En présence de Monsieur le Maire, du premier adjoint et du personnel communal, un cercle a été formé. Et c'est main dans la main, et dans un respect total, que les enfants et adultes ont fait une minute de silence suivie de la Marseillaise.

Merci à tous pour cet hommage émouvant.

Didier L.



## REPAS DES ANCIENS



C'est le 14 février, que s'est déroulé le repas des anciens. Pour l'occasion, le traiteur nous avait concocté un repas de derrière les fagots. Tous les convives se sont régalés et notre animateur du jour, Eric, a su avec discrétion nous passer une ambiance musicale pendant la durée du repas et de temps à autre nous placer une petite musique qui ne demandait qu'à nous faire bouger seul ou en couple pour la plus grande joie de nos gambettes.



Un karaoké sur le thème de l'amour, en ce jour de Saint Valentin, est venu par deux fois ponctuer ce beau dimanche.

Didier L.



Animé par

Fabienne.B

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Deux nouvelles familles ont choisi de s'installer sur notre commune. Mr LUDIVICO et Mme Dubourg et leurs 3 enfants arrivés durant l'été 2015 au lieu dit « Les cousins » et Mme Karen Meger, Mr Faimali, et leur fille, arrivés à la fin de l'été 2015 au lieu dit « Mardan ». Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Maxime Jean-pierre Céline Chantal Giscossais Giscos Sylvie Rieu-sourd Didier

Je suis la petite aide de la page 6:

Brethes Richard

## Une recyclerie sur notre territoire...



**C'est quoi ?** Une recyclerie est une structure qui redonne une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus. Plus de déchetterie pour ces objets encore en état ou réparables ! Ils serviront sûrement à d'autres personnes !

→ Ameublement, textile, vaisselle, bibelots, livres et jouets

**C'est où ?** Sur la commune de Grignols, en face de la caserne des pompiers ; hangar à la porte latérale bleue.

**C'est comment ?** Vous apportez les objets à la Recyclerie de Grignols du lundi au jeudi entre 9h et 12h à partir du 14 mars 2016.

**C'est quand ?** Ouverture de l'espace vente tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016.

Page Facebook : Recyclerie du Bazadais

Delphine & Cécile (Responsables Recyclerie)

## Le saviez-vous:

Source: INPES

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

Temps après la dernière cigarette	Les bénéfices de l'arrêt du tabac
20 minutes	La pression sanguine et les pulsations du cœur redeviennent normales.
8 heures	La quantité de monoxyde de carbone dans le sang diminue de moitié, l'oxygénation des cellules redevient normale.
24 heures	Le risque d'infarctus diminue déjà, les poumons commencent à éliminer le mucus et les résidus de fumée, le corps ne contient plus de nicotine.
48 heures	Le goût et l'odorat s'améliorent, les terminaisons nerveuses gustatives commencent à repousser.
72 heures	Respirer devient plus facile, les bronches commencent à se relâcher et on se sent plus énergique.
2 semaines à 3 mois	La toux et la fatigue diminuent, on récupère du souffle, on marche plus facilement.
1 à 9 mois	Les cils bronchiques repoussent, on est moins essoufflé.
1 an	Le risque d'infarctus du myocarde diminue de moitié, le risque d'accident vasculaire cérébral rejoint celui des non-fumeurs
5 ans	Le risque du cancer du poumon diminue presque de moitié.
10 à 15 ans	L'espérance de vie redevient identique à celle des personnes n'ayant jamais fumé.

Didier L.



Un nouveau copieur est arrivé dans notre mairie. Il permet, désormais d'imprimer en couleur. Il est toujours à votre disposition gracieusement pour une ou deux photocopies noir et blanc. Par contre il vous sera demandé une petite contribution de cinquante cents (0,50€) pour une copie couleur.

Didier L.

### Cinéma Captieux:

A réception du programme, celui-ci sera affiché à l'extérieur de la mairie, de Giscos, afin que chacun puisse le consulter.

Didier L.

## PAROLE DU VOYAGEUR

En traversant votre douce commune je me suis trouvé fort dépourvu en allumant mon smartphone. Pas de 4G, ni 3G, ni Edge, ni même de réseau simple, RIEN. Un moment de solitude m'envahit, j'ai pensé être transporté au fin fond du désert ou de la toundra. Que nenni, je suis bien en France. A l'heure où les publicitaires nous rebattent les oreilles avec la 4G et la fibre, ici le néant. Bienvenue en zone BLANCHE !!! Il est vrai qu'il y a deux siècles, vos Landes étaient considérées comme un pays sous développé, il faut croire que cela continue.



Fabienne B.

### Petite phrase à méditer:

La nature a doté l'homme d'une langue et de deux oreilles pour qu'il écoute deux fois plus vite qu'il ne parle.

Didier L.

### L'agenda Giscossais:

- 22/23 Avril. Giscos en fête
- 8 mai. Dépôt d'une gerbe
- juin : concours jardins fleuris
- 24 juin Théâtre avec les «Ni beaux, ni menteurs»
- 14 juillet. Repas citoyen du village
- 19/20/21 Août. Fêtes de St Barthélémy  
Feu d'artifice le 20 à 22h30 place de l'église.
- Celtis: Journée porte ouverte en septembre
- Celtis: Ferrade des poulains né en 2016 le 22 octobre



### Concours jardins fleuris



Le concours des jardins fleuris se déroulera au mois de juin, organisé par la commune. Le jury passera chez les différents participants.

Vous souhaitez faire parti du jury ou concourir, venez vous inscrire avant le 31/05 à la mairie. Nous vous rappelons que tout membre du jury ne pourra pas participer au concours.

Le 1<sup>er</sup> prix, un bon d'achat de 50€ chez Delbard, sera remis au gagnant lors de la fête du 14/07.

Fabienne B.

### Commune de Giscos Mairie

Département de la Gironde

Mairie  
de

33840

Horaires d'ouvertures :  
Mardi de 9h à 12h30  
Jeudi de 9h à 14h

Téléphone: 05 56 65 82 36

Messagerie : mairie.giscos@wanadoo.fr

### IMPORTANT :

Il est rappelé que le tri des verres, journaux et cartons, n'est pas «que» éco-citoyen mais aussi citoyen. Il permet de laisser de la place dans les poubelles pour les déchets alimentaires.

Retrouvez nous sur internet à  
l'adresse :  
**giscos.fr**

### Infos pratiques

#### Démarches pour :

Carte identité : en mairie de Giscos.

Passeport : en mairie de Bazas.

#### Permis de conduire :

en Préfecture de Bordeaux

ou S/Préfecture d'Arcachon

ou S/Préfecture de Libourne

Cartes grises : en sous préfecture de Langon

#### Déchèterie de Lerm :

Tél.: 05 56 65 84 39

Ouvert les Lundis, Mercredis, Vendredi et Samedi de 9h à 16h en continu.

#### CCAS :

Le CCAS ouvre une consultation dès février 2015, uniquement sur RDV pris en Mairie. Vous pourrez rencontrer un élu, il peut vous aider si vous avez un litige avec une administration (impôts, ERDF, Lyonnaise des Eaux, etc...) une assurance, une banque, un organisme de Crédit ou autre.

**Le CCAS est tenu à la confidentialité.**

### RAPPEL A TOUS (INTERNET)

**ATTENTION**, il circule de faux emails de banque, organismes (Impôts, CAF, EDF, etc...), vous informant d'adhérer à la nouvelle réglementation concernant la fiabilité pour les achats par carte bleu sur Internet, le remboursement de trop perçu.... Ils sont porteurs d'un lien à cliquer ou d'une pièce jointe à ouvrir qui, s'ils sont ouverts, incitent à saisir vos identifiants banque en ligne, coordonnées personnelles, identifiants de messagerie et numéros de carte bancaire.

Ces messages ne proviennent en aucun cas des organismes officiels, mais de ce que l'on appelle des sites de « Phishing » (pêche), dont le but est de récupérer vos différents codes et de s'en servir. **La pièce jointe ou le lien « CLIQUEZ » ne doit pas être ouvert.**

**Le message doit être tout simplement détruit.** Si toutefois vous voulez tout de même vérifier le site incriminé, **tapez vous-même l'adresse dans la barre d'adresse.**

Didier L.

### INCINÉRATION DES DÉCHETS VERTS : LÉGISLATION

Pour les particuliers, propriétaires et ayants droits (à titre non professionnel), l'incinération des déchets végétaux est **interdite** s'il y a une possibilité de les éliminer en déchetterie ou de les composter. Toutefois, une dérogation est possible du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 par autorisation municipale **et** en utilisant un incinérateur **clos et séparé du sol**. La déclaration est téléchargeable sur le site de la préfecture de la Gironde et à déposer en mairie, elle est aussi disponible en mairie.

Fabienne B.